

## Fiche métier:

## **AGENT DE GARDERIE**

Type de poste	CDD dans le cadre de remplacements.
Définition	Personnel en charge de la surveillance et de l'animation des enfants lors du temps de garderie, de la sécurité et de l'hygiène, du maintien du bon déroulement du service en collaboration avec ses coéquipiers.
Horaire hebdomadaire indicatif	Temps partiel sur l'année scolaire : 7h30 à 8h15 puis après 16h30. Possibilité de compléter cet horaire avec un emploi d'ASEM.
Missions principales	Surveillance d'un groupe d'élèves :
	- veiller à la sécurité
	- maintenir l'ordre et le calme
	- signaler les problèmes et dangers au responsable
	<ul> <li>contrôler, rappeler et faire respecter les règles de vie en collectivité ainsi que le règlement intérieur aux élèves</li> </ul>
	- être à l'écoute des élèves
	- respecter les créneaux horaires d'ouverture et de fermeture (avec anticipation le cas échéant)
	Contrôle de la présence des élèves :
	- tenir un registre de présences, transmettre des informations au responsable
Missions	Accompagnement des élèves en dehors de l'établissement : - veiller à la sécurité
complémentaires	- veiller à la securite - respecter les créneaux horaires d'ouverture et de fermeture (avec
	anticipation le cas échéant)
	- maintenir l'ordre et le calme
Compétences	- débutant accepté, BAFA recommandé
requises	- disponible de suite et mobile sur le secteur de Tourcoing
	- connaître les règles de sécurité et les règles de politesse
	Savoir-faire - accueillir





- maintenir l'ordre et le calme dans le respect du règlement intérieur
- transmettre et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- mettre à la disposition des enfants tout le matériel ludique et éducatif pour créer un environnement favorable et bienveillant
- informer les professeurs des problèmes des enfants
- Remettre l'enfant aux personnes accréditées

## Savoir-être

- maîtriser son langage et ses attitudes
- utiliser une autorité ajustée, faire preuve de bienveillance
- gérer les questions simples des enfants
- être réactif et faire preuve de discernement
- être capable de prévenir les parents pour toute mesure qui nécessite une intervention (en cas d'absence du responsable), adopter un comportement responsable
- faire preuve de discrétion et de réserve vis-à-vis des membres de la Communauté Educative, des parents et de l'extérieur
- savoir rassurer un enfant inquiet (retard des parents)
- ponctualité, bienveillance, calme, patience, écoute, compréhension, observation, attention, dynamisme, autorité, encouragement, douceur, pédagogie, discrétion